



ASSOCIATION DES PROFESSEURS DE LANGUES ANCIENNES DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

Le 28 septembre 2016

Marie-Rose Guelfucci
Présidente de l'APLAES,
Professeur de langue, littérature et civilisation grecques
Université de Franche-Comté
president@aplaes.org

Monsieur Alain Bonnin,
Président de l'Université de Bourgogne

Monsieur le Président,

Le bureau de l'APLAES et moi-même avons appris avec stupéfaction que la première année du cursus de Lettres Classiques de l'Université de Bourgogne, connu de très longue date pour être de très grande qualité de la première année jusqu'au doctorat avec, en outre, des résultats avérés aux concours du CAPES et de l'agrégation, était menacée de fermeture. Il semblerait cependant qu'il n'y ait qu'un malentendu dans les termes, mais s'il en allait autrement, les conséquences seraient d'une extrême gravité : que 5 étudiants en première année de Lettres classiques soient inscrits dans une Licence Lettres avec deux parcours clairement différenciés, Lettres classiques et Lettres modernes, comme l'aurait précisé, si l'on en croit les media, votre chef de cabinet, n'aurait rien que de très habituel. Que ces mêmes étudiants soient, en revanche, inscrits en Lettres modernes avec un choix d'« options » en Lettres classiques ne saurait les préparer ni à la voie qu'ils ont choisie ni à la professionnalisation qu'ils sont en droit d'attendre de l'Université en passant des concours ni, s'ils veulent se spécialiser ainsi, aux exigences de la recherche internationale.

Tout en étant très conscients des économies partout demandées, nous croyons néanmoins que l'Université doit continuer à assurer la qualité et l'efficacité du service public, et tout particulièrement dans les domaines de la formation, de l'enseignement supérieur et de la recherche, dans lesquels le cursus de Lettres classiques de Dijon est reconnu. Nous sommes en outre très surpris que ne soient pas mentionnés dans les effectifs les étudiants qui suivent pour les nécessités de leur cursus les unités de Lettres classiques, en langues ou en littératures grecques et latines : historiens et historiens de l'art, philosophes, étudiants en langues romanes, voire juristes par exemple. Enfin, dans les difficultés et les dangers actuels, il nous semble particulièrement dommageable qu'une université puisse envisager, si tel est vraiment le projet actuellement mis en œuvre, de renoncer à donner la connaissance de deux langues et civilisations qui, à l'origine de notre culture et de nos valeurs et aptes à les faire comprendre, sont aussi un pont si important entre les langues et les civilisations d'aujourd'hui.

C'est pourquoi je vous demande avec insistance que soit levé ce que nous considérons vraiment comme un grave malentendu et que l'Université de Bourgogne puisse faire savoir qu'elle continue à offrir à ses étudiants, en Lettres classiques et, plus généralement, en latin et en grec, la formation complète qui a fait ses preuves et que les étudiants sont fondés à revendiquer.

Au nom du Bureau et de l'APLAES, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération la plus distinguée,

La présidente,
Marie-Rose Guelfucci